

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2023

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal s'est réuni le 8 Septembre 2023, à vingt heures, à la mairie,  
et a examiné les délibérations suivantes :

DCM N° 01-08-09-23	Remboursement d'un sinistre (candélabre Route de Montflovain) par GROUPAMA
DCM N° 02-08-09-23	Remboursement d'un sinistre (poteau incendie Bief de la Charmotte) par GROUPAMA
DCM N° 03-08-09-23	Participation financière au titre du FSL et du FAAS (Fonds de solidarité et d'aide aux logements) pour 2023
DCM N° 04-08-09-23	Projet d'automatisation de l'alimentation en eau potable depuis le réseau Bief de la Charmotte au réservoir : validation du devis de travaux

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de Mairie.

Liste des délibérations affichée le 15/09/2023 et publiée sur le site internet de la commune.

Le Maire,  
Lucien BENMÉHAL

